

Meute Saint Bernard

Convocation du premier quadrimestre



“La meilleure manière d’atteindre le bonheur est de le donner aux autres.”

Baden-Powell

Chers parents, chers louveteaux,

Alors que le camp vient tout juste de s'achever, une nouvelle année se prépare déjà... Nous avons hâte de tous vous retrouver et d'accueillir de chouettes nouvelles recrues au sein de la Meute !

Vous trouverez dans cette convocation toutes les informations pratiques relatives aux réunions du premier quadrimestre. Si toutefois vous avez des questions, vous pouvez les formuler par mail à l'adresse arlonmsb@gmail.com, nous y répondrons avec plaisir.

Informations importantes

- Si tu as oublié de récupérer des affaires à la fin du camp, pas de panique ! Nous apporterons toutes les affaires perdues à la première réunion.
- Les réunions se déroulent généralement à notre local au Bloc Milan (ancienne caserne des pompiers) le dimanche de 9h à 12h. Nous insistons sur la ponctualité de chacun pour un bon déroulement des activités.
- Si pour une bonne raison tu ne sais pas venir à une réunion, préviens de ton absence par mail (arlonmsb@gmail.com) ou par SMS à Messua (0486/11 21 09) **le plus tôt possible**.
- Vous trouverez ci-après les différentes sommes à régler pour ce quadrimestre :
 - **Cotisation de 10€** pour le 1^{er} quadrimestre : elle couvre les différents frais (achat de matériel, goûters, réunion piscine...)
 - **Participation de 20€ pour le hike** **seulement si le louveteau y participe** : pour la location de la salle, les différents repas, etc.

Merci de ne faire qu'un seul virement sur le compte BE25 7320 4319 7282 en mentionnant bien le nom du louveteau concerné.

- La fiche médicale (en fin de convocation) est à compléter et à rendre à la première réunion. Si tes parents souhaitent que tu ne sois pas pris en photo, veille à ce qu'ils remettent aussi la fiche sur le droit à l'image.
- Chez les louveteaux, l'uniforme à porter est le suivant :
 - Une casquette louveteau
 - Un foulard aux couleurs de l'unité d'Arlon (bleu roi et blanc)
 - Un short bleu (quand le temps le permet)

- Un pull vert sapin avec insignes comme illustré ci-dessous



1. L'insigne de section *Louveteaux*
2. L'insigne du *Message au peuple libre* si le louveteau a fait son message au peuple libre
3. L'insigne du *Temps de la mue*

Le *triangle de sizaine* n'est pas nécessaire.

Vous trouverez l'uniforme complet au *Paradis des Enfants*, 129 Avenue Bouvier à Virton (063 57 73 48 ou anita@paradis-des-enfants.be).

Notez aussi la présence d'un « stand scouterie » à la montée (21/09) **de 13h à 14h**.

- L'Unité Scoute d'Arlon dispose d'un site internet (www.scouts-guides-arlon.be) où vous retrouverez les convocations et un agenda.
- Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions/interrogations au début ou à la fin d'une réunion.
Sinon, privilégiez le contact par mail (arlonmsb@gmail.com) ou par téléphone si nécessaire (Akela : 0487/46 94 56).

Si tu es nouveau chez les louveteaux et :

- Tu te demandes comment se déroule une année chez les scouts
et/ou
- Tu as des craintes ou des attentes particulières
et/ou
- Tu as d'autres questions à nous poser (par rapport au camp par exemple)

Nous pouvons organiser une rencontre avec le louveteau et ses parents pour leur apporter un maximum de réponses.

Le programme

Samedi 21 septembre : montée scout

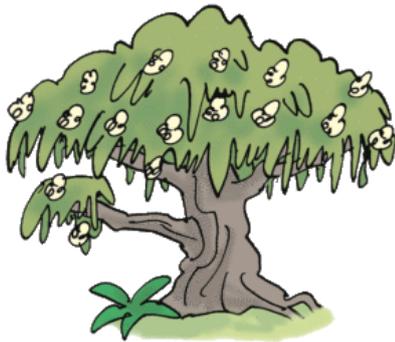


On t'attend à Clairefontaine pour une grande après-midi avec l'Unité Guide et l'Unité Scoute. Une invitation du staff d'Unité avec plus d'informations sera envoyée lors de la confirmation de ton inscription.

Dimanche 29 septembre : l'arbre de Dhâk

Au local (Bloc Milan), de 9h à 12h.

Lors de cette première réunion, tu auras la chance de faire plus ample connaissance avec ta nouvelle sizaïne et tes nouveaux chefs. Viens plus que motivé pour commencer cette année



en beauté !

Nous invitons tes parents au local à 11h30 pour un apéro de bienvenue !

Dimanche 6 octobre : jeu de bois

Nous avons besoin de besoin de l'aventurier que tu es pour partir à la chasse aux merveilles de la nature ! C'est ensemble que nous parviendrons à en découvrir tous les secrets ! Rejoins-nous de **9h à 12h au Bloc Milan.**



WE du 12-13 octobre : hike



C'est parti pour un week-end de feu ! Nous te donnons rendez-vous le samedi 12 octobre à 10h à *La Grange de Louftémont* :

1, rue de la croisette à 6860 Louftémont.

Le hike prendra fin le lendemain au même endroit à la même heure.

Pour s'inscrire au hike, il suffit de verser les 20€ de participation sur le compte de la Meute pour le 7 octobre au plus tard en mentionnant le

Voici ce que tu dois emporter avec toi :

- Un lit de camp ou matelas fin
- Un sac de couchage et un oreiller
- Pyjama
- Suffisamment de vêtements (dont veste et uniforme)
- Ton nécessaire de toilette et tes éventuels médicaments
- Une gourde
- Ta carte d'identité que tu remettras à Akela lors de ton arrivée
- Ta bonne humeur

Dimanche 20 octobre : pas de réunion

Malheureusement aucune réunion de prévue car tes chefs sont en week-end de formation. Profites-en pour te reposer !

Dimanche 27 octobre : pas de réunion, profite bien de tes vacances ! 😊

Samedi 2 novembre : jeu de nuit

De 19h à 21h30, rendez-vous à l'école de Frassem.



Après Halloween, il est temps de chasser les monstres de la nuit. Alors viens nous aider et n'hésite pas à te déguiser pour leur faire peur !

Dimanche 10 novembre : réunion surprise

De 9h à 12h, rendez-vous à l'église Saint-Martin d'Arlon.

Que va-t-il se passer lors de cette mystérieuse réunion surprise ? Rejoins-nous plein d'énergie pour le découvrir !



Dimanche 17 novembre : réunion piscine

Départ du Bloc Milan à 9h, retour au même endroit à 12h. Un covoiturage (aller + retour) sera mis en place par mail.

Nous vous attendons nombreux pour passer une matinée de folie à la piscine de Redange !

N'oublie pas de prendre un petit sac avec ton maillot, un essuie et un éventuel bonnet.



Dimanche 24 novembre : jeu de ville

De 9h à 12h, rendez-vous à l'église Saint-Martin d'Arlon.



Quoi de mieux qu'une matinée en Meute dans notre belle ville ? Plus on sera de fous, plus on rira !

Couvre-toi bien car on passera la réunion à l'extérieur.

Dimanche 1 décembre : jeu sur les 5 sens

La réunion se déroulera **au local (Bloc Milan), de 9h à 12h.**

Samedi 7 décembre : soirée casino

Au local (Bloc Milan), de 19h à 21h30.

Ce soir, c'est le grand soir ! Mets-toi sur ton 31 et rejoins-nous pour une soirée pleine de fun et de jeux !



Voilà déjà l'année qui s'achève... On se retrouve très bientôt pour de nouvelles aventures !
Portez-vous bien d'ici là ; le Staff vous souhaite d'heureuses fêtes et une bonne nouvelle année.

Le staff de cette année



AKELA

Grand chef – Responsable communication et inscriptions

Rémi Gengler

0487/46 94 56



TOOMAÏ

Valère Scheuren

0470/13 44 17



TEGUMAÏ

Arion Rausch

0493/56 12 39



FERAO

Emilie de L'Arbre

0472/59 58 79



MESSUA
Laurie Vanovershelde
0486/11 21 09



CHIL
Guillaume Neu
0498/01 63 67



KOTICK
Yannick Lecomte
0494/67 48 17



Juliet Davies
0496/10 15 34



Louis Sadzot
0491/73 98 56

Petit récapitulatif à accrocher sur ton frigo

<u>Type de réunion</u>	<u>Date</u>	<u>Heures</u>	<u>Lieu</u>	<u>Spécification</u>
Montée scout	21/09	Voir invitation	Clairefontaine	En extérieur
L'arbre de Dhâk	29/09	9h – 12h	Bloc Milan	Apéro de bienvenue pour les parents à 11h30
Jeu de bois	06/10	9h – 12h	Bloc Milan	En extérieur
Hike	12/10 & 13/10	10h (début & fin)	Louftémont	Participation de 20€ = inscription
Pas de réunion	20/10	/	/	/
Pas de réunion	27/10	/	/	/
Jeu de nuit	02/11	19h – 21h30	Ecole de Frassem	En extérieur + lampe de poche
Réunion surprise	10/11	9h – 12h	Eglise Saint-Martin	En extérieur
Réunion piscine	17/11	9h – 12h	Bloc Milan	Covoiturage (aller + retour) à partir du Bloc Milan
Jeu de ville	24/11	9h – 12h	Eglise Saint-Martin	En extérieur
Jeu sur les 5 sens	01/12	9h – 12h	Bloc Milan	/
Soirée casino	07/12	19h – 21h30	Bloc Milan	/



Fiche santé individuelle

À compléter par les parents, représentant légal ou membre majeur au début de chaque année scoute, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :

Né(e) le

Adresse : rue n° bte

Localité : CP : tél. / GSM :

Pays : E-mail :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse :

Lien de parenté : tél. / GSM :

E-mail :

Nom – Adresse :

Lien de parenté : tél. / GSM :

E-mail :

Médecin traitant

Nom – Adresse :

..... tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Taille : Poids :

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)

.....

Raisons d'une éventuelle non-participation

.....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....

.....



.....
Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?
(rougeole, appendicite...)

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui - Non

Date du dernier rappel :

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui - Non

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels :

En quelle quantité ?

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants)

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : paracétamol, antiseptique (de type Chlorhexidine), pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature du parent

Date et signature du parent

Le traitement des données médicales est effectué dans le cadre de nos activités légitimes et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006, modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, et sont soumis au secret professionnel tel que stipulée dans l'article 458 du Code pénal.

Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites au plus tard un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.

Les informations relatives à nos traitements et à vos droits en qualité de personnes concernées sont disponibles dans notre charte de protection des données personnelles (disponible sur lesscouts.be/vieprivee).





Droit à l'image

Les photos prises pendant les activités scoutées sont considérées libres d'utilisation par l'unité/les sections/la fédération pour sa communication : sites Internet, pages ou groupes Facebook, article de journaux, revues (Woodcraft par exemple), etc.

L'utilisation de ces images n'a d'autre but que d'illustrer les projets et activités de la section ou de l'unité. **En aucun cas, l'unité (ou la section) ne cédera les photos prises à des tiers.**

Cependant, les parents de nos membres mineurs et les animés/animateurs majeurs ont l'occasion de s'opposer à cette utilisation au moyen du formulaire ci-dessous.

Nous invitons les parents et les animés/animateurs majeurs qui ont fait ce choix, de nous en informer en nous renvoyant ce formulaire afin que les photos de l'animé/l'animateur ne soient pas publiées sur un quelconque support.

Je soussigné(e) (prénom + nom),
parent ou responsable de (prénom(s) + nom(s) des enfants),
.....,
m'oppose par la présente à ce que les photos sur lesquelles ils/elles figurent soient
utilisées par la section/l'unité dans le cadre scout.

Date et lieu

Signature + mention « Lu et approuvé »

